



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Paris, le 18 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureaux d'études techniques

Egalité professionnelle : nous ne sommes pas près d'avoir plus de femmes dans la branche !

CONTACT S

Gilles BRUCHIER

Secrétaire National F3C
CFDT
06 85 12 35 61
gbruchier@f3c.cfdt.fr

Marie BUARD

Négociatrice de branche
F3C CFDT
06 59 55 69 39
mbuard@f3c.cfdt.fr

Michel DE LA FORCE

Président
FIECI CFE CGC
06 63 08 97 36
michelforce@yahoo.fr

Céline VICAINÉ

Secrétaire Générale
Fsetud CGT
06 78 54 80 97
fsetud@cgt.fr

Après dix mois de négociations, dont cinq de négociation réelle, la CFDT, la CFE-CGC et la CGT ont refusé de signer l'accord de branche soumis à signature ce 18 juillet. Nos organisations syndicales n'ont pas pu cautionner de voir plusieurs mois de négociation sabrés par un accord de branche qui ne vise que la protection juridique des entreprises suite aux évolutions légales et réglementaires, et non l'octroi de nouveaux droits sociaux pour les salarié.e.s de la branche.

De plus, un accord qui a pour titre la lutte contre les inégalités professionnelles femmes-hommes et qui s'attache à apporter des précisions sur la parentalité et l'équilibre vie privée-vie professionnelle ne contribue pas à réduire ces inégalités et interpelle sur les préjugés qu'a le patronat de la branche BETIC à l'égard des femmes. La réelle égalité passera en premier lieu par une égalité salariale.

La CFDT, la CFE-CGC et la CGT revendiquent des mesures concrètes sur la réduction et la suppression des écarts de rémunération (enveloppe de rattrapage spécifique, anticipation de la transcription de la directive européenne sur la transparence salariale, revalorisation des métiers féminisés), sur les évolutions de carrière des femmes pour briser le plafond de verre et sur l'acquisition de nouveaux droits (pour les couples d'hommes, par exemple, pour avoir une IA inclusive ou encore des moyens et accès accrus pour des reconversions professionnelles...). Nos organisations syndicales sont ambitieuses pour contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2014, la branche des bureaux d'études a su être innovante socialement. En 2025, force est de constater que l'innovation sociale n'est plus présente, faute peut être à une volonté patronale d'avancer vite sur une négociation et de la rendre moins contraignante pour les entreprises. Si les partenaires sociaux ne sont pas ambitieux collectivement sur l'égalité professionnelle, les entreprises ne le seront pas plus, et les femmes ne viendront pas et ne resteront pas dans la branche.